

---

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole de la Communauté française Albert Jacquard**

**A.Gt 16-12-2009**

**M.B. 21-01-2010**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 9 septembre 1996 relatif au financement des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française, notamment l'article 34bis ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 relatif au patrimoine des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement de son fonctionnement,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Albert Jacquard, sur proposition du Collège de direction :

- M. Guy Briffoz, Président;
- M. Walter Benozzi;
- M. Alain Bourgeois.

**Article 2.** - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Albert Jacquard, sur proposition du Conseil d'Administration :

- Mme Micheline Dery;
- M. Roland Delmelle;
- Mme Antoinette Klein.

**Article 3.** - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Albert Jacquard, eu égard à leurs compétences particulières :

- M. Jean Vagman;
- M. Pierre Marlair.

**Article 4.** - Le présent arrêté cessera de produire ses effets le 14 septembre 2011.

Bruxelles, le 16 décembre 2009.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur,

J.-Cl. MARCOURT